
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE DU JURA

DELIBERATION N° 2019-51

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mai à 20h30, les membres du Conseil Communautaire PORTE du JURA se sont réunis, à la Caborde à Orbagna, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Christian BUCHOT.

Nombre de membres en exercice : 49 Date de convocation : 16/05/2019

Présents à la séance : 30 Séance : 22/05/2019

Nombre de pouvoir : 5 Affichage : 16/05/2019

Étaient présents : AMET Jean-Denis, BLANCHON Daniel, PERRET Michel, KLINGUER Emmanuel, FAVIER Lucette, GUILLEMENEY Jean-Pierre, BROISSIAT Bernard, BARBIER Jean-Claude, COLONOZET Nathalie, POLY Bernard, PICARD Jean-Marc, GUITON Paul, GREA Claude BUCHET Philippe, CHAVANNE Philippe, JOUVENCEAU Romain, PERROD Jean-Luc, BUCHOT Christian, YONNET Maryvonne, Philippe BEAUVE-RECORDON, BRENOT Valérie, FAIVRE-PIERRET Thierry, PILLON Lilian, SERRIÈRE Yves, MOREY Emmanuel, GANDILLET Claude, GANNEVAL Michel, HUREL Wilfried, FATON Bénédicte, FOURNIER Fernand, MONNET Brigitte, Sandrine ROUSSEL.

Étaient absents excusés : BOUILLIER Pierre, BOUGAUD Sandrine, BRETIN Christian (pouvoir donné à N.COLONOZET), PIDOUX Valérie, SERAND Agnès (pouvoir à P. CHAVANNE), FATON Valérie, METOIS Francis, GUYOT Marcel, PETITMAIRE Jean-Pierre, BABAD Sandrine (pouvoir donné à T. FAIVRE PIERRET), GALLET Sandrine (pouvoir donné à Brigitte MONNET), GARRIGUES Gérard, SOULIER Martine (pouvoir donné à P.BEAUVE RECORDON), TARTARIN Annie, CHAVARD Christelle, NOEL Christian, PERNET David, DAVID Martine, GAGLIARDI Marc-Antoine.

Objet de la délibération : RESERVES FONCIERES ECONOMIQUES INSCRITES AU SCOT

Vu le code de l'urbanisme

Considérant les travaux du SCoT du Pays Lédonien

Considérant les travaux de la Commission Economique du 16 mai 2019

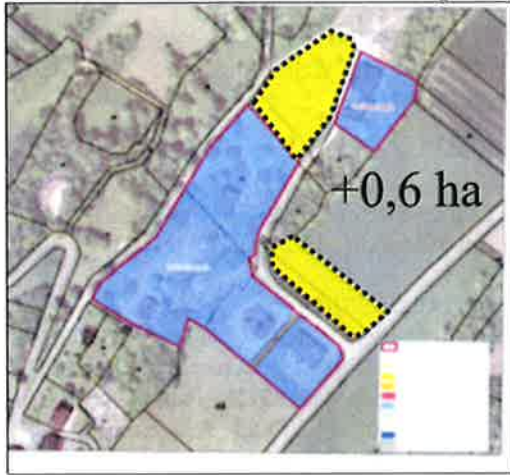
Le Vice-président rappelle l'exigence légale de limitation de la consommation de foncier agricole pour accueillir des activités économiques.

L'enjeu pour la Communauté de communes est de désigner des zones où elle souhaite accueillir les activités économiques sur le territoire communautaire, dans un volume total de 30 hectares de réserves foncières, appartenant aux particuliers, aux entreprises, aux Communes, ou la Communauté de communes.

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente pour chaque ZAE la superficie qui sera inscrite au SCoT comme réserve foncière pour l'accueil d'activités économiques.

Nom du parc d'activités	Nom de la commune	Surface totale (ha)	Surface disponible (ha)	Surface à conserver en réserve foncière recensée au SCoT
Le Creux Jacquin	AUGISEY	3,5	0,6	0,6
Au Désert	BALANOD	3,08	1,25	0,85
Pré Vaubin	BALANOD	3,27	0	0
Intex	BEAUFORT	1,04	0	0
La Condamine	BEAUFORT	15,91	9,62	4
Zone Commerciale de Beaufort	BEAUFORT	1,27	0	0
Zone de la Chaniat (projet)	BEAUFORT	10,95	10,95	0
Ferrier	COUSANCE	1,08	0	0
Friche Duthion (La Pép')	COUSANCE	4,78	0	0
Rue des Carrières	COUSANCE	6,4	1,1	1,1
Vivant	COUSANCE	1,2	0	0
ZA Les Vauvres	COUSANCE	6,71	1	1
ZA Les Vauvres 2	COUSANCE	5,46	2	2
Zone industrielle communautaire	COUSANCE	14,63	5,12	5,12
ZA Au Plarus	LES TROIS CHATEAUX	4,34	2,26	1,7
Aux Verrières ZA Intercommunale	SAINT-AMOUR/BALANOD	17,7	14,42	3,7
Avenue de Franche-Comté	SAINT-AMOUR	3,77	0	0
Avenue de Lyon	SAINT-AMOUR	1,49	0	0
ZI des Prés Girard	SAINT-AMOUR	38,25	5,81	5,81
Route de Rotalier (UY)	VAL-SONNETTE	2,53	0	0
Total		147,36	54,13	25,88

AUGISEY - Le Creux Jacquin



Envoyé en préfecture le 29/05/2019

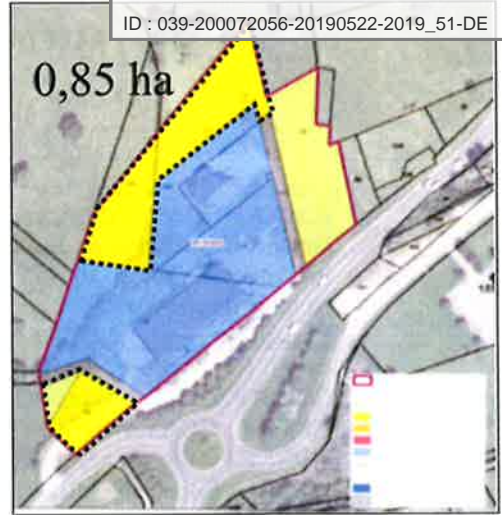
Reçu en préfecture le 29/05/2019

Affiché le

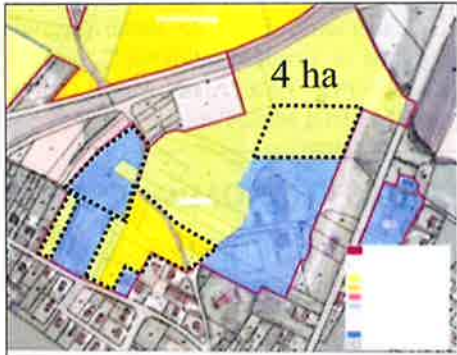
BAILLANOD - Au Désert

Bersier
Levrault

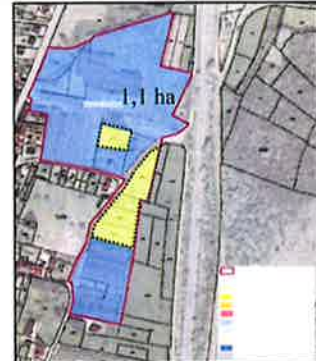
ID : 039-200072056-20190522-2019_51-DE



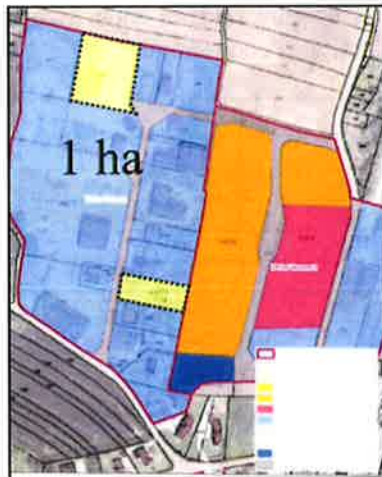
BEAUFORT - La Condamine



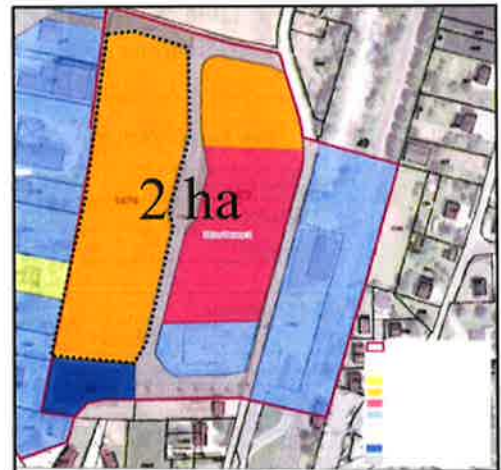
COUSANCE - Rue des Carrières



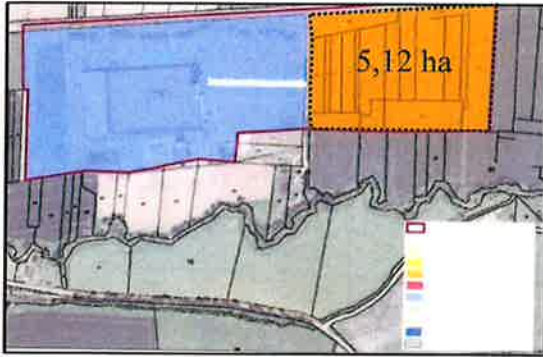
COUSANCE - ZA Les Vauvres



COUSANCE - ZA Les Vauvres 2



COUSANCE – ZI Intercommunale



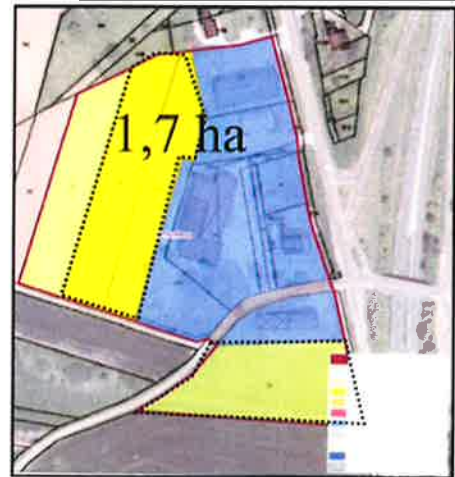
Envoyé en préfecture le 29/05/2019

Reçu en préfecture le 29/05/2019

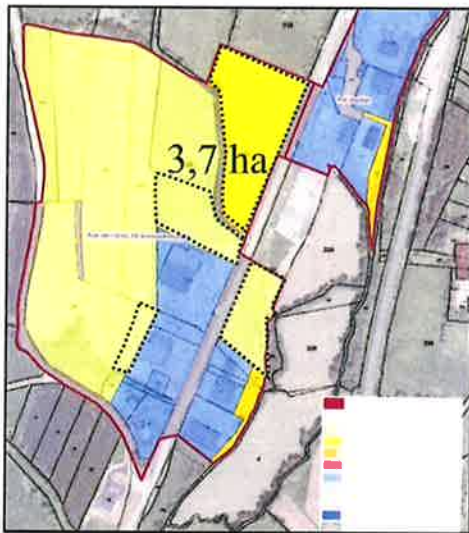
Affiché le

LES TROIS CHATEAUX Berger Levrault

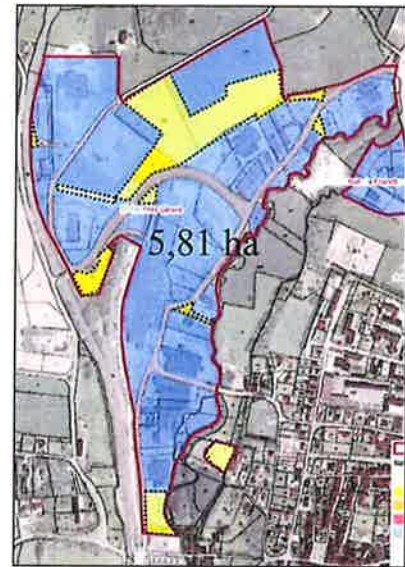
ID : 039-200072056-20190522-2019_51-DE



ST-AMOUR / BALANOD ZA Interco Aux Verrières



ST-AMOUR – ZI des Prés Girard



Le conseil communautaire à la majorité (6 abstentions) décide :

- **DE VALIDER** la proposition de la Commission Economique
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous documents s'y rapportant.

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme, Le Président,



Envoyé en préfecture le 29/05/2019

Reçu en préfecture le 29/05/2019

Affiché le



ID : 039-200072056-20190522-2019_51-DE